

LICENCE GENERALE

LG036p1 - code NSF : 310

Droit Economie Gestion mention Gestion

parcours Gestion des organisations

Diplôme national Bac + 3 avec **180 crédits ECTS**

Arrêté du 28 juin 2012 : diplôme enregistré de droit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) pour 7 ans. N° habilitation 20051836.



le cnam

Ile de La Réunion

Conservatoire National des Arts et Métiers

18 rue Claude Chappe ■ ZAC 2000 ■ BP 274 ■ 97827 ■ Le Port Cedex
tél. 0262 42 28 37 ■ fax 0262 55 68 27 ■ info@cnam.re ■ www.cnam.re

Document d'information à caractère non contractuel sous réserve de modifications à venir - mis à jour le 25/06/2014.



Droit Economie Gestion mention Gestion parcours Gestion des organisations

Exercer des fonctions d'encadrement intermédiaire et de proximité, dans la gestion administrative, le management et les processus organisationnels.

Objectifs

La licence a pour objectif de permettre l'acquisition des connaissances, savoir-faire et compétences nécessaires pour pratiquer et utiliser en autonomie les outils et méthodes mobilisés dans le fonctionnement des entreprises et des organisations.

parcours L1 et L2 :

- appréhension des domaines et des disciplines constitutives des sciences humaines et sociales
- acquisition des bases de connaissances pluridisciplinaires dans lesquelles s'inscrit la licence : droit, économie, gestion, sociologie
- connaissance et utilisation des outils de base en informatique appliquée à la gestion

parcours L3 :

- connaissance et compréhension des principes et outils de la gestion et des règles d'organisation au sein des entreprises
- connaissance et compréhension des principes et règles contractuels, comptables et de leurs applications
- connaissance des outils de communication et de traitement de l'information
- connaissance et aptitude à la mise en oeuvre des techniques et des méthodes de gestion et de développement commercial

Compétences visées

- Appréhender les éléments de l'environnement économique externe de l'entreprise ou de l'organisation
- Collaborer au sein de (ou avec) services marketing, commercial, ADV et production



- Respecter les réglementations et législations en vigueur
- Comprendre et utiliser les informations comptables et financières liées à l'activité de l'entreprise, de l'unité ou de l'organisation.

Public et pré-requis

- Salariés en activité ou en congé individuel de formation, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation.

Conditions d'accès

Accès en L1 : Baccalauréat ou équivalent ou VAE/VAP85

Accès en L3 selon les conditions suivantes :

- soit être titulaire des 120 crédits ECTS de L1 et L2 ou d'une licence des domaines DEG ou SHS
- soit être titulaire d'un diplôme bac+2 (Cnam ou autre établissement) ou d'une certification professionnelle de niveau III enregistrée au RNCP
- soit justifier d'un niveau de formation bac+2 et effectuer une procédure de validation d'études supérieures (VES)
- OU par la VAE (validation des acquis de l'expérience)

semestre	Intitulé de l'UE	Code	ECTS	Modalité	☾	👁	@	📄	🗂	🗣	↔
L1 et L2											
1	Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-1 : notions de base et mise en pratique	CFA001	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Bases et outils de gestion de l'entreprise	TET009	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Droit social : bases du droit du travail : aspects individuels et collectifs	DRS003	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Fondements de la mercatique	ACD001	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Outils et démarche de la communication écrite et orale	CCE001	4	cours	☾	👁		📄			
	Présentation générale du droit	DRA001	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Initiation au management et gestion des ressources humaines ⁴	FPG001	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Analyse des situations de travail ²	TET008	6	cours	☾	👁	@	📄	🗂		↔
	Les outils bureautiques (remplace NFE033)	NFE001	6	TP	☾	👁		📄			↔
A	Economie Générale : microéconomie	EAR001	6	TP	☾	👁		📄			
	Economie Générale : macroéconomie	EAR002	6	TP	☾	👁		📄			
2	Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-2 : premiers outils de gestion et d'analyse (CFA001 la même année)	CFA002	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Travail, emploi et qualification	TET006	4	cours	☾	👁		📄			
	Recherche d'informations : théorie et pratique sur le web ²	TET007	6	cours	☾	👁		📄	🗂		
	Organisation du travail et des activités	DSY005	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Certificat informatique et internet niveau 1 ³	DNF001	4	TP	☾	👁		📄	🗂		↔
	Initiation aux techniques juridiques fondamentales (DRA001)	DRA002	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Initiation au management et gestion des ressources humaines ⁴	FPG001	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique ¹	FPG003	6	cours	☾	👁		📄			↔
	Négociation et management de la force de vente : fondements (ACD001)	ACD002	6	cours	☾	👁	@	📄			
Expérience professionnelle L1 / L2		UAM105/6	8/10	-							
L3											
1	Règles générales du droit des contrats (DRA001, DRA002)	DRA103	4	cours	☾	👁	@	📄			
	Management processus et organisation de l'entreprise	EME101	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Pilotage financier de l'entreprise	GFN106	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Activités et biens de l'entreprise (DRA001, DRA002)	DRA110	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle ⁴	CCE105	4	cours	☾	👁		📄	🗂		↔
2	Méthodes et outils de l'organisation : outils	DSY020	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Gestion des hommes I	EME104	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Comptabilité et analyse financière	CFA116	6	cours	☾	👁	@	📄			
	Veille stratégique et concurrentielle	ESC103	4	cours	☾	👁	@	📄			↔
	Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle ⁴	CCE105	4	cours	☾	👁		📄	🗂		↔
Test Bulats (niveau 1)		UA2B12	2	test	☼			📄			
Expérience professionnelle L3 (stage ou activité professionnelle)		UAM107	10	rapport				📄			

☾ : cours du soir en présentiel - ☼ : cours en journée en présentiel - @ : enseignement ouvert à distance - 👁 : vidéos et ressources pédagogiques sur Plei@d
 📄 : examen (épreuve sur table) - 🗂 : examen (dossier à rendre) - 🗣 : examen (présentation orale) - ↔ UE substituable (infos sur www.cnam.re)
¹ une UE au choix parmi : AST001, ANG003 et FPG003 pour 6 ECTS - ² deux UE au choix parmi : TET007, TET008 et PST003 pour 12 ECTS - ³ une UE au choix parmi : TET014 et DNF001 pour 4 ECTS - ⁴ FPG001 et CCE105 programmées sur les 2 semestres au choix.

Anglais et Bulats

Maîtrise de la langue anglaise : le niveau d'anglais est vérifié par le test Bulats. Le diplôme ne pourra être délivré sans avoir atteint préalablement le **niveau I (UA2B12) pour 2 ECTS**.

Les élèves auront le choix de suivre les enseignements d'anglais professionnel pour préparer le test Bulats. Les cours d'anglais se déroulent tous les samedis matin en présentiel en séances de 2 heures sur l'ensemble de l'année universitaire. L'élève intègre 1 des 2 groupes en fonction de son niveau estimé à l'issue du test de positionnement en début d'année :

- ANGLAIS niveau 1 - (ANG003A pour 6 ECTS)
- ANGLAIS niveau 2 - (ANG003B pour 6 ECTS)

Expérience professionnelle

Les enseignements du Cnam s'appuient sur l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité du diplôme. Cette expérience professionnelle est obligatoire et contrôlée avant la délivrance des diplômes, un nombre de crédits lui est affecté. La rédaction d'un rapport d'expérience (si vous justifiez de la durée et de la nature requises par le diplôme) ou de stage (si vous ne remplissez pas les conditions d'expérience exigées par le diplôme) vous sera demandée. (cf. conditions de délivrance page 3). L'expérience professionnelle est appréciée sur présentation du dossier d'examen anticipé, approuvée par le responsable du diplôme et en accord avec le jury national de délivrance.

Ce dossier est disponible sur demande au Centre Régional du Cnam de La REUNION et ne peut être constitué avant d'avoir validé au moins 3 UE de L3. Il est soumis à la Direction Nationale des Formations pour notification qui précisera la nature et la durée du stage que vous devrez effectuer le cas échéant. >> **En savoir plus, <http://mip-ms.cnam.fr/>**

Les + de la formation

- ▶ une formation homologuée inscrite au RNCP ;
- ▶ une équipe pluridisciplinaire de professionnels et de formateurs agréés par l'établissement national ;
- ▶ une possibilité de raccourcir votre parcours avec la VAE et/ou la VES ;
- ▶ des unités d'enseignement capitalisables à vie !
- ▶ un accès permanent à la plateforme de télé-enseignement du Cnam pour plus de flexibilité.

Calendrier prévisionnel

Début des cours :

lundi 22 septembre 2014

1er semestre

Date limite d'inscription : 31 octobre 2014

- Enseignements : du 22 septembre 2014 au 14 février 2015
- Interruption des cours : du 19 déc. 2014 au 11 janvier 2015 inclus
- Reprise des cours : 12 janvier 2015
- Arrêt des cours : 14 février 2015
- Révisions : semaine du 16 fév. 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 23 février 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

2nd semestre

Date limite d'inscription : 31 mars 2015

- Enseignements : du 2 mars au 4 juillet 2015
- Révisions : semaine du 6 juillet 2015
- Examens UE 1^{ère} session : semaine du 13 juillet 2015
- Examens UE 2^{nde} session : du 31 août au 12 septembre 2015 inclus

Déroulement de la formation

Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 17h à 21h ☾ (sauf pour les cours d'anglais qui se déroulent tous les samedis matins de 8h à 10h pour le groupe 1 et de 10h à 12h pour le groupe 2). Chaque unité d'enseignement dispensée en cours magistral fait l'objet de séances de regroupement de 1h20 à raison d'une fois par cycle de 3 semaines, et de séances de chat programmées de 40 minutes en moyenne, toujours sur le même créneau horaire (17-21) à raison d'une fois par semaine. Pour les TP, il y a uniquement des regroupements de programmés (cf. détails ci-après).

Fréquence des regroupements et des chats par UE

	UE semestrielle		UE annuelle
	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	11 regroupements		
Cours	5 regroupements 9 chats	6 regroupements 8 chats	10 regroupements 18 chats

durée d'un regroupement : 1H20 - durée d'un chat : 40 minutes

TP : travaux pratiques

La présence aux TP est vivement recommandée. Vous avez la possibilité de suivre les cours via notre plateforme de télé-enseignement (en visioconférence ou en différé). Deux présences dans un de nos centres d'enseignement Cnam par unité d'enseignement et par semestre sont obligatoires pour vous présenter aux examens. Chaque unité d'enseignement demande entre 6 et 8 heures de travail par semaine. **Il est recommandé de ne pas suivre plus de 4 UE par semestre la première année d'inscription.** Le planning est consultable sur le site Internet www.cnam.re

Examens

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Pour chaque unité d'enseignement, les modalités de validation peuvent être de trois types (restitution orale ☞, examen final écrit ou dossier/projet/rapport ou mémoire à rendre en fin de semestre ☞) - voir tableau en page 2. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors projet tuteuré, mémoire et rapport d'expérience professionnelle). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits.

Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. L'UE ainsi validée est capitalisée à vie.

Il est possible de suivre les enseignements sans se présenter aux examens. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande.

Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur www.cnam.re ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par e-mail.

Conditions de délivrance

Pour les candidats ayant suivi les UE de la Licence DEG mention **Gestion parcours Gestion des organisations**, elle leur sera délivrée s'ils remplissent l'ensemble des conditions ci-dessous :

- Justifier des conditions d'accès et pré-requis (cf. conditions d'accès et pré-requis page 1). **Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription ;**
- Avoir acquis les UE qui composent le cursus (obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque UE) ;
- Justifier du **niveau I du test Bulats** (ou test équivalent d'anglais) ;
- Justifier de 3 ans d'expérience professionnelle, dont 1 an dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme (parcours L1, L2 et L3) ou justifier d'un an d'expérience professionnelle dans la spécialité à un niveau correspondant au diplôme (parcours L3). Si l'expérience professionnelle est hors spécialité, elle devra être complétée par un stage de 6 mois dans le domaine de la licence. L'évaluation s'effectue sur la base d'un rapport d'activité ou d'un rapport de stage.

Les conditions d'expérience ci-dessus constituent des conditions générales. En fonction de la durée et du niveau de l'expérience professionnelle du candidat, le jury de délivrance de la peut être amené à moduler les caractéristiques du stage (nature et durée), sans toutefois que sa durée puisse être inférieure à 3 mois.

Pour en savoir plus, consultez notre **guide formation** sur www.cnam.re

Débouchés

Les élèves issus de cette formation seront particulièrement aptes à exercer dans les PME - PMI ou grandes entreprises, en leur apportant des compétences dans les 3 domaines indispensables pour le fonctionnement d'une organisation : juridique, économie et gestion et management.

La mention Gestion forme des cadres de gestion généraliste.

Ex : *Assistant de gestion comptable et financière, Assistant Chef de produit, Commercial...*

Accès en Titre RNCP de niveau II Responsable commercial et marketing (CPN23) ou Responsable en gestion (CPN22)

Code ROME le plus proche

D1402 : relations commerciales grands comptes et entreprises.



Pièces à fournir

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- photocopie des diplômes obtenus
- l'attestation d'emploi (*téléchargeable sur www.cnam.re*) ou dernier bulletin de salaire **OU** attestation de pôle emploi de moins de 15 jours faisant apparaître la catégorie de demandeur d'emploi
- un justificatif de la couverture sociale
- photocopie de la carte d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- 2 photographies d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues dans d'autres centres régionaux
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam **OU** attestation de prise en charge par l'employeur (*téléchargeable sur www.cnam.re* - si cette attestation n'est pas signée par l'employeur, des chèques d'un montant équivalent au tarif pour une personne inscrite à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

Les frais de dossier et le DIB au titre de l'année en cours (soit 118 €) sont exigibles dès le jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet (pièce manquante ou rubrique non ou mal renseignée) ne sera pas accepté.

Renseignements et inscriptions

INSCRIPTIONS

- Ouverture des pré-inscriptions pour l'année 2014-2015 : **01/07/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 1^{er} semestre (sept. 2014 à fév. 2015) : **31/10/2014**
- Clôture des inscriptions pour le 2nd semestre (mars à juin 2015) : **31/03/2015**

voir calendrier en page 3

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription sur le site www.cnam.re en prenant soin de renseigner rigoureusement chacune des rubriques de votre dossier.

Cette procédure sans engagement ne vaut pas inscription. **Votre inscription au centre régional du Cnam de La Réunion ne devient définitive qu'une fois votre dossier validé auprès de nos services** (cf. pièces à rapporter au centre régional du Port ci-contre).

Pour tout renseignement, contactez le service accueil :

♦ par téléphone au 0262.42.28.37

♦ par mail à info@cnam.re

♦ horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15.

RÉSILIATION

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de **10 jours après le dépôt de leur dossier** d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations), le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Si la demande de résiliation a lieu au-delà du délai de rétractation prévu, les frais de dossier et le droit individuel de base au titre de l'année en cours (soit 118 €) ne seront pas restitués. **La demande de résiliation doit impérativement faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception.**

Tarifs 2014

révisables annuellement après approbation du Conseil d'Administration

Demandeurs d'emploi SANS activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 1 à 4
Demandeurs d'emploi AVEC activité : enregistrés à Pôle Emploi en catégories 5 à 8
Individuels payants / Fongécif : s'applique aux non demandeurs d'emploi inscrits à titre individuel et aux bénéficiaires d'une prise en charge du Fongécif
Entreprises / DIF : s'applique aux salariés bénéficiant d'une prise en charge de leur employeur dans le cadre du plan de formation et pour les bénéficiaires du DIF.

Pour les contrats de professionnalisation, nous consulter.

		DEMANDEURS D'EMPLOI		INDIVIDUELS PAYANTS Fongécif	ENTREPRISES DIF
		SANS activité	AVEC activité		
Frais d'inscription	► frais de dossier ¹ ► DIB (Droit individuel de base) ²	18 € 100 €	18 € 100 €	18 € 100 €	18 € 100 €
Enseignement	► droit d'accès aux UE suivies à La Réunion ► droit d'accès aux UE suivies en FOAD ³ ► droit d'accès aux cours d'anglais ⁴ ► test Bulats	8 € / ECTS 200 € / UE 48 € 60 €	30 € / ECTS 200 € / UE 180 € 60 €	60 € / ECTS 200 € / UE 360 € 60 €	180 € / ECTS 200 € / UE 1080 € 60 €
Rapports, projets et mémoires	► rapports d'expérience (stage ou activité professionnelle) ► examen probatoire ► projets tuteurs ► rédaction et soutenance de mémoires	152 € 152 € 8 € / ECTS 8 € / ECTS	152 € 152 € 30 € / ECTS 30 € / ECTS	152 € 152 € 60 € / ECTS 60 € / ECTS	152 € 152 € 180 € / ECTS 180 € / ECTS
Ecole d'ingénieur	► examen d'admission à l'EICnam ► frais d'inscription à l'EICnam ⁵	152 € 450 €	152 € 450 €	152 € 450 €	152 € 450 €
Validation ⁶	► VAE - validation des acquis de l'expérience ► VAP85 - validation des acquis professionnels (décret 1985) ► VES - validation des études supérieures	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €	1200 € 520 € 300 €

¹ pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement - ² droit individuel de base d'un montant forfaitaire de 100 € payable au titre de chaque année universitaire d'inscription - ³ pour les unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas ouvertes ni proposées à La Réunion mais dont les enseignements sont dispensés en formation ouverte à distance (FOAD) dans un autre centre organisateur Cnam (se rapprocher de votre centre régional pour les modalités d'inscription en FOAD) - ⁴ cours de préparation au test Bulats et sur la base de 6 ECTS. Prévoir 10 € de location par ouvrage (1 par semestre) + 50 € de dépôt de garantie (non encaissé et restitué lors du retour en bon état de l'ouvrage) - ⁵ exigible une fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation de l'EICnam - ⁶ demandez un rendez-vous avec un de nos conseillers en validation. VAE et VAP85 : les frais d'inscription sont inclus.

Centre régional du Port
 18 rue Claude Chappe ZAC 2000
 Tél. 0262 42 28 37 - Fax : 0262 55 68 27
info@cnam.re
 du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30
 et de 13h30 à 17h00
 et le vendredi de 8h15 à 12h15

Centre d'enseignement de St Louis
 Contact : Stéphanie LATCHOUMY
slatchoumy@cnam.re
 18, rue Marius et Ary Leblond
 tél. : 0262. 55 90 69 - fax : 0262. 55.90 46
 permanences de 15h00 à 21h00 du lundi au vendredi
 et de 8h00 à 12h00 le samedi matin

Centre d'enseignement de St Benoît
 Contact : Flora KERALDY
fkeraldy@cnam.re
 1, rue Sully Brunet
 permanences de 16h30 à 21h00
 du lundi au vendredi